



OFAJ
DFJW

Troque la
tour Eiffel

pour la
Fernsehturm

Offres pour associations,
fédérations et institutions

Sommaire

Présentation de l'OFAJ	5
Échanges dans les domaines de la jeunesse, du sport, de la culture et entre villes jumelées	7
Rencontres au domicile du partenaire	8
Rencontres en tiers-lieu	9
Programmes trinationaux	10
Rencontres transfrontalières	12
Programmes spécifiques	13
AKI-App	14
Volontariat Franco-Allemand	14
Projets 1234	15
Focus : coopération formelle et non formelle	16
Job dans la ville jumelée	17
Travail chez le partenaire : Premier emploi en Allemagne	17
Formations pour animatrices ou animateurs	18
Bafa-Juleica : Double certification pour animatrices ou animateurs	19
Devenir animatrice ou animateur interculturel	19
Devenir animatrice ou animateur-interprète	20
Devenir animatrice ou animateur linguistique	20
Encadrantes ou encadrants de cours tandem	21
Bourse pour cours intensifs d'allemand	22

Sous réserve de modifications ultérieures

Soutien pédagogique et linguistique	23
Conseillère ou conseiller interculturel	24
Base de données OFAJ des animatrices et animateurs	24
Subventions pour cours de langue pour enfants, jeunes et adultes	25
Préparation linguistique et interculturelle de l'échange	25
Évaluation des rencontres internationales de jeunes	26
Blog interculturel	26
La valisette franco-allemande	26
L'animation linguistique dans les rencontres franco-allemandes de jeunes	27
La préparation interculturelle et linguistique de l'échange	27
Tête à tête – Supports pour le travail linguistique en tandem	28
L'année en fête(s) ! – À la découverte d'une année franco-allemande avec les enfants	28
Vade-mecum pédagogique – L'histoire et la mémoire dans les rencontres internationales de jeunes	29
Glossaires OFAJ	29
Publications spécialisées	29
L'offre complémentaire pour les jeunes	30
Appli Mobidico	31



Afin de permettre à tous les jeunes résidant en France, en Allemagne ou dans un autre pays partenaire de participer à un échange, l'OFAJ peut accorder une subvention supplémentaire aux jeunes dont l'accès aux programmes de mobilité internationale est limité.

Plus d'infos : www.ofaj.org

www.ofaj.org/programmes-trilateraux-a-l-ofaj/programmes-trinationaux-avec-des-pays-du-pourtour-mediterraneen.html

Changez de perspective !

Faites le plein de nouvelles idées.

Vous souhaitez organiser des rencontres de jeunes sportives ou culturelles, entre villes jumelées ? Contribuer à la formation d'animatrices ou animateurs qualifiés afin de les inciter à l'engagement citoyen ? L'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) vous soutient dans la réalisation de projets et peut aider à mettre en relation plusieurs structures partenaires. Vous trouverez dans cette brochure toutes les informations pratiques sur le type de subventions et les outils pédagogiques destinés à préparer, réaliser et évaluer votre échange.

Depuis sa création, l'OFAJ travaille en étroite coopération avec des associations de jeunesse, très actives dans le secteur extrascolaire, et qui renforcent les relations entre la France et l'Allemagne au sein de la société civile. Les programmes individuels mais aussi les programmes orientés autour du sport, de la culture, de la politique ou de l'environnement prennent une place croissante auprès des jeunes. Ils sont depuis toujours vecteurs de nouvelles rencontres. Ce qui est nouveau, c'est la coopération formelle et non formelle dans les échanges franco-allemands ou trinationaux qui représente un grand défi pour l'avenir. Les contenus du travail de jeunesse franco-allemand doivent permettre d'atteindre de nouvelles cibles.

Nous nous réjouissons de coopérer avec vous et vous souhaitons beaucoup de succès dans la réalisation de vos projets.

Bis bald!

Qu'est-ce que l'OFAJ ?

Il y a plus de 50 ans, le 22 janvier 1963, Charles de Gaulle, président de la République française, et Konrad Adenauer, chancelier allemand, consolidaient les bases d'un avenir pacifique et stable avec le traité de l'Élysée, Traité de l'amitié franco-allemande. Dès septembre 1962, dans son allocution à la jeunesse allemande, de Gaulle incitait les jeunes à façonner l'avenir de l'Europe.

L'Office franco-allemand pour la Jeunesse a été créé à la suite de ce traité significatif. Il a pour mission de consolider les relations entre les jeunes des 2 pays et d'approfondir leur compréhension mutuelle.

Que fait l'OFAJ ?

L'OFAJ soutient et organise des rencontres et des projets pour les jeunes : échanges scolaires, universitaires ou dans le cadre de la formation professionnelle et de l'apprentissage, cours de langue, centres de vacances, jumelages de villes et de régions, rencontres sportives et culturelles, engagement bénévole et Volontariat Franco-Allemand, travaux de recherche et formations interculturelles.

L'OFAJ s'adresse à tous les publics de 3 à 30 ans : enfants à l'école maternelle, élèves du primaire, du collège ou du lycée (enseignement général et professionnel), apprentis, étudiantes et étudiants, jeunes demandeuses ou demandeurs d'emploi et salariés. Il propose des programmes de mobilité adaptés à chaque groupe cible et agit comme un laboratoire unique pour les projets transfrontaliers et la coopération européenne. Certains programmes de l'OFAJ sont également ouverts à des pays tiers, prioritairement ceux d'Europe centrale et orientale, d'Europe du Sud-Est ainsi que du Sud et de l'Est du pourtour méditerranéen.

L'OFAJ est un centre de compétence pour les gouvernements des 2 États et joue un rôle de conseiller et d'intermédiaire auprès des collectivités locales ou territoriales ainsi qu'avec les actrices ou acteurs de la société civile, en France comme en Allemagne. L'OFAJ travaille selon le principe de subsidiarité et coopère avec près de 8 000 institutions, partenaires et porteuses ou porteurs de projets.

Chiffres

Plus de 9 300 000
jeunes ont participé
à des programmes
d'échanges de l'OFAJ,
et à

environ 380 000
rencontres depuis 1963.

190 000 partici-
pantes ou participants

et 8 000
projets par an

Échanges dans les domaines de la jeunesse, du sport, de la culture et entre villes jumelées



« Nous, jeunes footballeuses ou footballeurs, sommes la nouvelle génération et c'est à nous de faire perdurer ce jumelage qui existe depuis tant d'années. Ce voyage outre-Rhin m'a donné envie d'y effectuer mes études. »

Alexandre, Rencontres au domicile du partenaire

Rencontres au domicile du partenaire

Échanges menés entre une association française et une association allemande. Les jeunes de France rendent visite aux jeunes d'Allemagne et les accueillent ensuite. Ils sont hébergés sur place dans des familles d'accueil, des auberges de jeunesse ou des structures d'accueil.

Âge : Jusqu'à 30 ans (pas de limite d'âge pour les accompagnatrices ou accompagnateurs)

Durée du programme : 4–21 jours. Les jours d'arrivée et de départ comptent pour une journée de programme. La durée minimale du séjour est de 4 jours, soit 4 nuitées.

Nombre de participantes ou participants subventionnés : 35 maximum, accompagnatrices ou accompagnateurs inclus. La proportion des participantes ou participants des 2 pays ne doit pas dépasser un tiers/2 tiers.

Soutien financier : Forfait pour frais de voyage, forfait pour frais de séjour jusqu'à 15 € par jour et par personne (en cas d'hébergement gratuit, l'OFAJ n'accorde pas de subvention pour frais de séjour). Forfait pour frais de programme jusqu'à 250 € par jour (10 jours maximum). Forfait pour animation linguistique jusqu'à 150 € par jour (10 jours maximum). Il existe aussi un soutien financier pour les rencontres de préparation ou d'évaluation.

Demande de subvention : La structure organisatrice du groupe qui se déplace dépose la demande à l'OFAJ via une fédération nationale des associations (p. ex. CNOSF, UFOLEP, CMF, FFEM) dans la mesure où elle fait partie d'une telle fédération. Si ce n'est pas le cas, la structure organisatrice envoie sa demande directement à l'OFAJ. Une rencontre dans un pays doit être suivie d'une rencontre dans l'autre pays.

Date limite de dépôt de dossier : Au plus tard 3 mois avant le début du projet

Plus d'infos : www.ofaj.org/rencontres-extra-scolaires-domicile-partenaire,
www.ofaj.org/jumelages

Contact : jeunes@ofaj.org, culture@ofaj.org, sport@ofaj.org, jumelage@ofaj.org

Rencontres en tiers-lieu

Échanges basés sur un projet spécifique entre une association française et une association allemande. Les participantes ou participants de France et d'Allemagne sont hébergés ensemble dans une auberge de jeunesse ou une structure d'accueil en France ou en Allemagne.

Âge : Jusqu'à 30 ans (pas de limite d'âge pour les accompagnatrices ou accompagnateurs)

Durée du programme : 4-21 jours. Les jours d'arrivée et de départ comptent pour une journée de programme. La durée minimale du séjour est de 4 jours, soit 4 nuitées.

Nombre de participantes ou participants subventionnés : 60 maximum, accompagnatrices ou accompagnateurs inclus. La proportion de participantes ou participants des 2 pays ne doit pas dépasser un tiers/2 tiers.

Soutien financier : Forfait pour frais de voyage, forfait pour frais de séjour jusqu'à 15 € par jour et par personne. Forfait pour frais de programme jusqu'à 250 € par jour et forfait pour animation linguistique jusqu'à 150 € par jour (10 jours maximum). Il existe aussi un soutien financier pour les rencontres de préparation ou d'évaluation.

Demande de subvention : La structure organisatrice du pays dans lequel se déroule la rencontre dépose la demande pour les deux groupes à l'OFAJ via une fédération nationale des associations (p. ex. CNOSF, UFOLEP, CMF, FFEM) dans la mesure où elle fait partie d'une telle fédération. Si ce n'est pas le cas, la structure organisatrice envoie sa demande directement à l'OFAJ. Adresser une copie de la demande à la correspondante ou au correspondant régional compétent (liste sur le site Internet de l'OFAJ). Une rencontre dans un pays doit être suivie d'une rencontre dans l'autre pays.

Date limite de dépôt de dossier : Au plus tard 3 mois avant le début du projet

Plus d'infos : www.ofaj.org/rencontres-tiers-lieu-extra-scolaires,
www.ofaj.org/jumelages

Contact : jeunes@ofaj.org, culture@ofaj.org, sport@ofaj.org, jumelage@ofaj.org

Programmes trinationaux

Il s'agit d'échanges menés entre des associations ou organisations de 3 pays. La plupart du temps, les programmes avec des pays tiers sont organisés sous forme d'un cycle en 3 phases se déroulant en France, en Allemagne et dans un troisième pays.

Âge : Jusqu'à 30 ans (pas de limite d'âge pour les accompagnatrices ou accompagnateurs)

Durée du programme : 4–21 jours. Les jours d'arrivée et de départ comptent pour une journée de programme. La durée minimale du séjour est de 5 jours, soit 4 nuitées.

Nombre de personnes subventionnées : 60 participantes ou participants, accompagnatrices ou accompagnateurs inclus. La proportion de participants des 3 pays doit être équilibrée.

Soutien financier : Frais de voyages remboursés sur la base d'un taux kilométrique, forfait pour frais de séjour jusqu'à 15 € par jour et par participante ou participant. Forfait pour frais de programme jusqu'à 375 € par jour (max. 10 jours). Forfait pour animation linguistique jusqu'à 150 € par jour de programme (max. 10 jours). Il existe aussi un soutien financier pour les rencontres de préparation ou d'évaluation. Dans le cadre des fonds spéciaux des pays d'Europe centrale et orientale (PECO), des pays d'Europe du Sud-Est (PESE) et Maghreb, les forfaits peuvent être légèrement dépassés. Merci de consulter les appels à projets correspondants.

Demande de subvention : Dans le cadre d'une rencontre en tiers-lieu, le partenaire qui se trouve dans le pays dans lequel a lieu la rencontre dépose la demande pour le groupe. Dans le cadre d'une rencontre au domicile du partenaire, le groupe qui se déplace dépose la demande. Dans le cadre d'une rencontre en pays tiers, le porteur de projet français ou allemand se charge de déposer la demande.

La structure demandeuse dépose une demande à l'OFAJ via une fédération nationale des associations (p. ex. CNOSF, UFOLEP) dans la mesure où elle fait partie d'une telle fédération. Si ce n'est pas le cas, la structure organisatrice doit envoyer sa demande directement à l'OFAJ. Adresser une copie de la demande à la correspondante ou au correspondant régional compétent (liste disponible sur le site Internet de l'OFAJ).

Exceptions secteurs universitaires et artistiques : Pour les rencontres de groupes d'étudiantes, étudiants et jeunes artistes, c'est le partenaire situé dans le pays où a lieu la rencontre qui dépose la demande. Pour les rencontres dans un autre pays, le partenaire français ou allemand dépose la demande.

Critères de sélection : Conformément aux Directives de l'OFAJ, les rencontres avec les PECO, PESE, les pays européens en situation de crise ainsi que les pays du Sud et de l'Est du pourtour méditerranéen seront sélectionnées en priorité.

Date limite de dépôt de dossier : Au plus tard 3 mois avant le début du projet. Les demandes dans le cadre des fonds spéciaux PECO, PESE et Maghreb alloués par les ministères des Affaires étrangères de France et d'Allemagne doivent être déposées entre le 1^{er} septembre et le 1^{er} novembre d'une année pour l'année suivante en répondant à l'appel à projets correspondant.

Plus d'infos : www.ofaj.org/rencontres-trinationales,
www.ofaj.org/rencontres-trinationales-extra-scolaires

Contact : jeunes@ofaj.org, culture@ofaj.org, sport@ofaj.org,
jumelage@ofaj.org, echanges-groupes-pro@ofaj.org

Contact fonds spéciaux PECO/PESE/Maghreb : trinalational@ofaj.org

Rencontres transfrontalières

Il s'agit d'échanges basés sur un projet spécifique qui se déroule dans une région transfrontalière et dont la majeure partie des participantes ou participants en est originaire.

Âge : Jusqu'à 30 ans

Durée du programme : Les projets en région transfrontalière doivent durer au minimum 4 jours pleins, répartis sur 2 à 4 phases brèves au cours d'une même année civile. Ces projets devront avoir lieu au moins partiellement dans chacun des 2 pays.

Nombre de participantes ou participants subventionnés : 35 maximum (accompagnatrices ou accompagnateurs inclus) s'il s'agit d'une rencontre au domicile du partenaire, 60 participantes ou participants maximum (accompagnatrices ou accompagnateurs inclus) si au moins l'une des phases est prévue en tiers-lieu.

Soutien financier : Une seule subvention par projet peut être accordée, indépendamment du nombre et de la forme des phases.

- Pour les rencontres au domicile du partenaire : forfait pour frais de voyage du groupe qui se déplace, et pour 2 phases maximum ;
- pour les rencontres avec une phase en tiers-lieu : forfait pour frais de voyage, frais de séjour et autres frais des participantes ou participants. Le forfait pour frais de voyage ne sera accordé qu'une seule fois. Le montant de la subvention aux frais de séjour sera calculé sur la base des jours pleins réellement passés ensemble en tiers-lieu (hébergement et repas en commun).

Demande de subvention : Le partenaire qui accueille la première phase du projet dépose une demande de subvention commune pour les participantes ou participants de France et d'Allemagne pour toutes les phases à l'OFAJ via une fédération nationale des associations (p. ex. CNOSEF, UFOLEP) dans la mesure où elle fait partie d'une telle fédération. Si ce n'est pas le cas, la demande doit être déposée directement à l'OFAJ.

Date limite de dépôt de dossier : 3 mois avant le début de la rencontre

Plus d'infos : www.ofaj.org/rencontres-extra-scolaires-transfrontalieres

Contact : Pour les rencontres scolaires et extrascolaires : rt@ofaj.org,
pour les rencontres professionnelles : rt-pro@ofaj.org

Programmes spécifiques



« Cette mobilité a été pour moi un réel moyen d'apprentissage et de promotion sociale. Ma vision de l'Europe s'est aujourd'hui modifiée, cette Europe au service de l'économie est également une institution qui peut jouer un rôle social et favoriser l'émancipation des personnes. »

Loïc, Travail chez le partenaire

AKI-App

Un entretien d'embauche à préparer ? Grâce à AKI-App, chacun peut à tout moment mettre en valeur ses expériences en identifiant facilement ses compétences. Il suffit de remplir un questionnaire qui génère immédiatement un document personnalisé de valorisation. Cet outil a été développé avec l'aide de partenaires européens et canadiens, y compris des jeunes partis à l'étranger et des acteurs du monde de l'entreprise et de la jeunesse. Il est actuellement disponible en français, allemand, anglais et italien.

En se créant un compte personnalisé, tout organisme peut suivre les progrès en compétences de ses participants (envoi d'accès au questionnaire et suivi statistique). L'OFAJ peut également mettre à disposition des modèles de webinaires AKI-App à utiliser en autonomie. Le guide d'utilisation pour structures et réseaux peut être consulté sur aki-app.org.

Âge/public : Tout public

Durée du programme : AKI-App peut être utilisée à tout moment ; en fin de séjour à l'étranger, lors d'un stage ou d'un service civique ou pour faire un simple bilan de compétences.

Soutien financier : Il n'y en a pas puisque l'inscription est gratuite

Date limite d'inscription : Aucune. Il est possible de se rendre sur le site à tout moment de l'année

Plus d'infos : www.aki-app.org

Contact : praxes@ofaj.org

Volontariat Franco-Allemand

Programme destiné à des jeunes de France et d'Allemagne permettant d'effectuer un volontariat au sein d'une association ou d'une institution du pays voisin.

Les missions d'intérêt général sont réalisées dans des domaines très variés. Il existe plusieurs types de volontariat : associatif (social, écologique, sportif, culturel), en établissement scolaire, dans l'enseignement supérieur, en collectivités territoriales et le Volontariat Franco-Allemand à l'OFAJ. Les volontaires participent aux formations pédagogiques d'accompagnement, proposées et financées par l'OFAJ.

Le Volontariat Franco-Allemand est intégré dans le dispositif du Service Civique.

Âge : 18–25 ans

Durée du programme : 12 mois en association et à l’OFAJ, 10 mois en établissement scolaire ou enseignement supérieur.

Date limite de candidature : Variable d’une structure à l’autre (les volontariats débutent toujours en septembre).

Plus d’infos : volontariat.ofaj.org

Contact : volontariat@ofaj.org

Projets 1234

L’objectif de ces projets subventionnés de manière globale est d’éveiller de l’intérêt pour la coopération franco-allemande ou trinationale et de s’adresser à de nouveaux groupes cibles. La condition d’attribution est liée au contenu et à l’objectif du projet (sans condition de durée, de nombre de participantes et participants ou de réciprocité). Ces projets ne doivent pas obligatoirement prendre la forme d’une rencontre. Ils doivent nécessairement être portés par des jeunes et/ou s’adresser à un public jeune et/ou concerner des jeunes.

Âge : Pas de limite d’âge

Durée du programme : Pas de durée spécifique

Soutien financier : 1 234 € maximum

Plus d’infos : www.ofaj.org/1234

Contact : 1234@ofaj.org

Focus

Programme qui encourage la coopération des secteurs scolaire et extra-scolaire. Il s'adresse spécifiquement aux associations et aux établissements scolaires qui s'engagent dans les échanges franco-allemands ou trinationalaux dans les domaines de l'éducation formelle et non formelle.

Durée du programme : 4–21 jours. Les jours d'arrivée et de départ comptent comme une journée de programme. La durée minimale du séjour est de 4 jours soit 4 nuitées.

Période de réalisation des projets : Pendant l'année scolaire ou en période de vacances

Nombre de participantes ou participants subventionnés : Jusqu'à 60. La parité des participantes ou participants issus de France et d'Allemagne est souhaitée, la proportion ne doit pas dépasser un tiers/2 tiers.

Soutien financier : Les Directives de l'OFAJ définissent les conditions de subventionnement des projets. Les établissements scolaires peuvent bénéficier des taux en vigueur pour les échanges de jeunes extrascolaires : subvention forfaitaire pour frais de voyage, de séjour et de programme.

Demande de subvention : Directement auprès de l'OFAJ

Critères de sélection : Pendant la phase pilote, seules les rencontres en tiers lieu (hébergement en commun) seront subventionnées. Le partenariat doit être au moins constitué d'un établissement scolaire et d'une association et la demande de subvention doit être déposée conjointement par l'établissement scolaire et par l'association. Le contenu et la réalisation commune du projet franco-allemand sont déterminants. Le projet doit être préparé et réalisé par l'ensemble des partenaires français et allemands.

Date limite de dépôt de dossier : Au plus tard 2 mois avant le début du projet

Plus d'infos : www.ofaj.org/focus

Contact : focus@ofaj.org

Job dans la ville jumelée

Bourse permettant d'effectuer un stage ou un job dans la ville ou la région jumelée en Allemagne : entreprise, institution, administration. Le job ou le stage s'effectue sur la base du volontariat et ne doit pas être réalisé dans le cadre des études, d'une formation professionnelle ou universitaire.

Âge : 16–30 ans

Durée du programme : au moins 4 semaines (20 jours ouvrés)

Soutien financier : Frais de séjour de 300 € maximum ou 150 € si le logement est gratuit, forfait pour frais de voyage selon un calcul forfaitaire kilométrique

Date limite d'inscription : 2 mois avant le début du job

Plus d'infos : www.ofaj.org/jumelages

Contact : job-jumelage@ofaj.org

Travail chez le partenaire

Expérience professionnelle de 12 mois dans une institution ou une association de jeunesse en Allemagne pour des jeunes résidant de façon permanente en France. L'employeur publie l'offre d'emploi dans ses réseaux et sur le site de l'OFAJ, recrute le jeune et établit un contrat de travail.

Âge : 18–30 ans révolus

Durée du programme : 12 mois

Soutien financier : L'OFAJ soutient la structure d'accueil à hauteur de 800 € par mois. Forfait pour frais de voyage. Une demande de bourse pour un cours de langue avant le séjour de travail peut être étudiée.

Plus d'infos : www.ofaj.org/travail-partenaire

Contact : abp@ofaj.org

Formations pour animatrices ou animateurs



« C'était une expérience très enrichissante : exprimer ses idées, trouver des compromis, gérer les tensions, présenter un projet, en recevoir un retour. »

Émilie, Devenir animatrice ou animateur inter-culturel

Bafa-Juleica

Programme de formation pour devenir animatrice ou animateur de rencontres de jeunes sanctionné par le Bafa et son équivalent allemand, la *Jugend-leiter|in-Card*. Les animatrices ou animateurs peuvent ainsi encadrer des rencontres, franco-allemandes ou internationales, d'enfants et de jeunes dans les 2 pays.

Âge : À partir de 17 ans

Durée du programme : Stage de base – 8 jours en France, Stage pratique – 14 jours effectifs minimum en France dans un centre de vacances, Stage de perfectionnement – 6 à 7 jours en Allemagne

Plus d'infos : www.ofaj.org/bafa-juleica

Contact : bafa-juleica@ofaj.org

Devenir animatrice ou animateur interculturel

Formation de base bi- ou trinationale permettant aux participantes ou participants d'acquérir les compétences nécessaires pour organiser et animer des rencontres interculturelles de jeunes. L'obtention d'un certificat ainsi que l'enregistrement dans la base de données OFAJ des animatrices et animateurs sont possibles.

Âge : À partir de 18 ans

Durée du programme : Environ une semaine dans chaque pays

Plus d'infos : www.ofaj.org/devenir-animateur

Contact : animateurs@ofaj.org

L'OFAJ et ses partenaires organisent également des formations dans d'autres domaines : apprentissage interculturel, coopération internationale des actrices ou acteurs de jeunesse, animation linguistique, devenir animatrice ou animateur-interprète.

Plus d'infos : teamer.dfjw.org/fr/animateurs

Devenir animatrice ou animateur- interprète

Stage préparant des animatrices ou animateurs-interprètes – des médiatrices ou médiateurs – à mettre en relation des personnes de langues et de cultures différentes lors de rencontres franco-allemandes. Ces stages sont ouverts à toute personne souhaitant accompagner des rencontres ou formations franco-allemandes en tant qu’animatrice ou animateur-interprète, à des animatrices ou animateurs et accompagnatrices ou accompagnateurs de rencontres internationales (scolaires, jeunes, professionnels, jumelages, voyages d’étude, etc.).

L’obtention d’un certificat ainsi que l’enregistrement dans la base de données OFAJ sont possibles.

Âge : À partir de 18 ans

Durée du programme : Formation se déroulant en 2 modules (9 + 4 jours)

Inscription : Les inscriptions se font directement auprès des organisatrices ou organisateurs (coordonnées dans le dépliant « Devenir animatrice ou animateur-interprète »).

Plus d’infos : www.ofaj.org/stage-formation-animateurs-interpretes

Contact : animateur-interprete@ofaj.org

Devenir animatrice ou animateur linguistique

Les stages de formation de base de l’OFAJ et ses partenaires permettent aux participantes ou participants d’aborder les questions et les méthodes de l’animation linguistique en vivant eux-mêmes une rencontre franco-allemande. Les contenus seront transmis suivant une démarche tournée vers la pratique et l’expérience sous forme de simulations, d’ateliers, de jeux, de travail en groupe, de discussions, etc.

L’obtention d’un certificat ainsi que l’enregistrement dans la base de données OFAJ des animatrices ou animateurs sont possibles.

Âge : À partir de 18 ans

Durée du programme : 4 à 5 jours

Date limite d'inscription : 6 semaines avant le début du séjour

Plus d'infos : www.ofaj.org/animateur-linguistique

Contact : animation-linguistique@ofaj.org

Encadrantes ou encadrants de cours tandem

Ils soutiennent les participantes ou participants français et allemands des cours de langue binationaux extrascolaires dans l'organisation active et efficace de leurs processus d'apprentissage linguistique afin que les participantes ou participants puissent atteindre leurs objectifs.

Ils endossent le rôle de conseillère ou conseiller ou d'entraîneuse ou entraîneur en mettant à disposition des jeunes des outils qui leur permettront d'orienter et d'évaluer leur apprentissage. Ils familiarisent les participantes ou participants avec les principes de la démarche Tandem. Ils définissent un cadre, forment les tandems et accompagnent les participantes ou participants dans leur apprentissage mutuel en tandem franco-allemand, chacune ou chacun devenant tour à tour l'expert dans sa langue maternelle qui raconte, explique, améliore et aide puis l'apprenant de la langue étrangère qui écoute, interroge, répète et applique. Ils indiquent aux partenaires des stratégies pour faciliter leur travail et donnent des conseils individuels.

Plus d'infos : www.ofaj.org/encadrants-de-cours-tandem

Contact : tandem@ofaj.org

Bourse pour cours intensifs d'allemand

Bourse permettant aux multiplicatrices ou multiplicateurs, qu'ils soient responsables ou animatrices ou animateurs des échanges de jeunes franco-allemands de prendre part pendant plusieurs semaines à un cours de langue intensif en Allemagne.

Âge : Pas de limite d'âge

Durée du programme : 3-4 semaines de cours ou 2 fois 2 semaines (25 heures/semaine)

Soutien financier : Bourse de 900 € pour 4 semaines, 675 € pour 3 semaines, forfait pour frais de voyage

Date limite d'inscription : 2 mois avant le début du cours

Plus d'infos : www.ofaj.org/cours-intensifs-dallemand

Contact : cours-intensif@ofaj.org

Soutien pédagogique et linguistique



« Cette publication est fort intéressante et convient totalement à notre travail qui consiste à faire découvrir aux enfants la diversité culturelle de nos sociétés. »

Sarah, L'année en fête(s) !

Conseillère ou conseiller interculturel

La conseillère ou le conseiller peut soutenir les organisatrices ou organisateurs d'échanges dans la conception de programmes franco-allemands ou trinationaux. Il écoute, répond, informe et donne des conseils pratiques. Il peut intervenir dans toutes les phases du projet : planification, préparation, réunions d'équipe pendant la rencontre de jeunes ou dans le cadre de séminaires d'évaluation.

Soutien financier : 180 € par jour pour 2 jours maximum, forfait pour frais de voyage

Date limite de dépôt de dossier : 3 mois avant le début de la mission

Plus d'infos : www.ofaj.org/conseil

Contact : conseiller-interculturel@ofaj.org

Base de données OFAJ des animatrices et animateurs

Elle permet d'identifier des animatrices ou animateurs de rencontres interculturelles, des animatrices ou animateurs linguistiques et des animatrices ou animateurs-interprètes ayant obtenu un certificat OFAJ ainsi que des diplômés Bafa-Juleica. S'ils le souhaitent, les organisatrices ou organisateurs de rencontres peuvent solliciter des animatrices ou animateurs qui disposent, par exemple, d'expérience avec un public en particulier ou de compétences spécifiques. Pour les rencontres trinationales, on y trouve des animatrices et animateurs disposant de connaissances de la langue et du contexte du pays correspondant.

Plus d'infos : teamer.dfjw.org/fr/base-de-donnees-animateurs

Contact : animateurs@ofaj.org

Subventions pour cours de langue pour enfants, jeunes et adultes

Soutien financier pour l'apprentissage des langues. Les jardins d'enfants, comités de jumelage, mairies, associations de parents d'élèves, écoles primaires et maternelles, MJC, associations, etc., peuvent déposer une demande de subvention.

Soutien financier : 10 € maximum par heure de cours et par groupe (3-12 ans). 8 € pour les plus de 12 ans

Date limite de dépôt de dossier : Mois de novembre de l'année en cours

Plus d'infos : www.ofaj.org/cours-dallemand-enfants,
www.ofaj.org/cours-allemand-extra-scolaires

Contact : cours-langue@ofaj.org

Préparation linguistique et interculturelle de l'échange

Soutien financier de l'OFAJ qui a pour but de familiariser les jeunes avec la langue et la culture du pays voisin et de les sensibiliser à des situations interculturelles en vue d'un échange.

Durée du programme : 100 heures maximum (séminaire d'un week-end, cours du soir, cours sur une journée ou sur plusieurs jours)

Soutien financier : 10 € par heure de cours

Date limite de dépôt de dossier : 3 mois avant le début des cours

Plus d'infos : www.ofaj.org/preparation-linguistique

Contact : cours-langue@ofaj.org

Évaluation des rencontres internationales de jeunes



Outil permettant aux organisatrices ou organisateurs de rencontres de jeunes d'évaluer plus précisément comment les participantes ou participants ont vécu ces rencontres. L'outil d'évaluation aide également à savoir si les objectifs fixés ont bien été atteints.

Plus d'infos : www.i-eval.eu

Blog interculturel



Outils pédagogiques, informations sur les relations franco-allemandes, jeux sur l'apprentissage linguistique, nouvelles études, publications et manifestations : ce blog interculturel contient de nombreux conseils pratiques sur l'organisation de rencontres. Il permet aussi d'échanger entre collègues.

Pour lire le blog : www.bloginterculturel.ofaj.org

La valisette franco-allemande



À l'aide de différentes activités ludiques, la valisette franco-allemande propose un premier contact avec la langue et la culture du pays voisin. En plus de la découverte de l'autre langue, il s'agit surtout de sensibiliser à l'interculturalité. En dépassant la dimension franco-allemande, les enfants (à l'âge des cycles 1 et 2) pourront vivre et ressentir la diversité linguistique, culturelle et personnelle. Les deux marionnettes Tom et Lilou animent les différentes activités de la valisette qui peut être utilisée dans les écoles maternelles et dans un cadre extra- ou périscolaire.

La plateforme de la valisette est accessible pour toute personne intéressée. Les structures pédagogiques peuvent par ailleurs commander des outils complémentaires.

Plus d'infos : valisette.ofaj.org et www.ofaj.org/valisette-franco-allemande

Contact : apprentissage-precoc@ofaj.org

L'animation linguistique dans les rencontres franco- allemandes de jeunes



Guide pratique pour organisatrices ou organisateurs de rencontres. L'animation linguistique est devenue incontournable pour des publics très variés (élèves, personnel qualifié, apprentis, etc.) et pour tout type de rencontre (sport, culture, éducation formelle, rencontre trinationale, etc.). Elle favorise la communication verbale et non verbale dans les échanges et aide à surmonter les difficultés de compréhension de la langue du partenaire. Elle permet de créer une dynamique de groupe. Les bases de l'animation décrites dans le guide sont enrichies d'une partie pratique consacrée aux jeux et aux activités linguistiques. Les descriptions sont rédigées dans les 2 langues et un tableau récapitulatif facilite le choix des activités.

Plus d'infos : www.ofaj.org/animation-linguistique-rencontres

Une publication sur l'animation linguistique trinationale peut être consultée ici : www.ofaj.org/dismo

Contact : animation-linguistique@ofaj.org

La préparation interculturelle et linguistique de l'échange



Guide pour organisatrices ou organisateurs de rencontres. Il contient du matériel de cours avec des exemples pratiques pour préparer la rencontre. L'objectif est de donner aux participantes ou participants quelques outils et de leur montrer qu'ils peuvent communiquer avec peu de moyens linguistiques.

Plus d'infos : www.ofaj.org/ressources/preparation-linguistique-et-interculturelle-de-l-echange.html

Tête à tête – Supports pour le travail linguistique en tandem



Brochure avec fiches de travail et guide pratique pour l'apprentissage linguistique en tandem. Il s'adresse à toutes celles ou ceux qui mènent et accompagnent des cours de langue en tandem avec des jeunes.

Plus d'infos : www.ofaj.org/tete-tete-supports-travail-linguistique-tandem

Contact : tandem@ofaj.org

L'année en fête(s) ! – À la découverte d'une année franco-allemande avec les enfants



Brochure destinée à toutes celles ou ceux qui ont affaire à des enfants de 4 à 10 ans, à utiliser en classe ou à la maison. Elle contient des recettes, des jeux, des chants et des activités manuelles en lien avec des moments festifs en France et en Allemagne. Du carnaval au calendrier de l'Avent en passant par la fête de la Musique, les enfants découvrent de nombreuses coutumes et traditions.

Brochure à télécharger : www.ofaj.org/l-annee-en-fetes

Contact : apprentissage-precoce@ofaj.org

Vade-mecum pédagogique – L’histoire et la mémoire dans les rencontres internationales de jeunes



Vade-mecum destiné à des organisatrices ou organisateurs de rencontres de jeunes. L’objectif principal est de montrer comment l’histoire et la mémoire peuvent être les instruments d’une éducation à la paix et d’une formation citoyenne dans un contexte européen.

Brochure à télécharger : www.ofaj.org/histoire-memoire-rencontres-jeunes

Contact : pedagogie@ofaj.org

Glossaires OFAJ



Dictionnaires spécialisés conçus pour encourager et faciliter la communication dans les rencontres franco-allemandes de jeunes. Les thèmes abordés sont les métiers, les sports, les loisirs et les sujets de société à dimension européenne. L’utilisation de ces glossaires implique de disposer déjà d’un certain bagage linguistique.

Tous les glossaires sont téléchargeables. Ils sont intégrés progressivement dans l’**application Mobidico** téléchargeable sur Google Play ou sur l’App Store.

Plus d’infos : www.ofaj.org/glossaires, www.ofaj.org/mobidico,
www.mobidico.ofaj.org

Publications spécialisées

Le secteur Recherche et Évaluation publie régulièrement les résultats des groupes de recherche franco-allemands qu’il soutient.

Ils sont consultables à l’adresse suivante : www.ofaj.org/recherche-et-evaluation

L'offre complémentaire

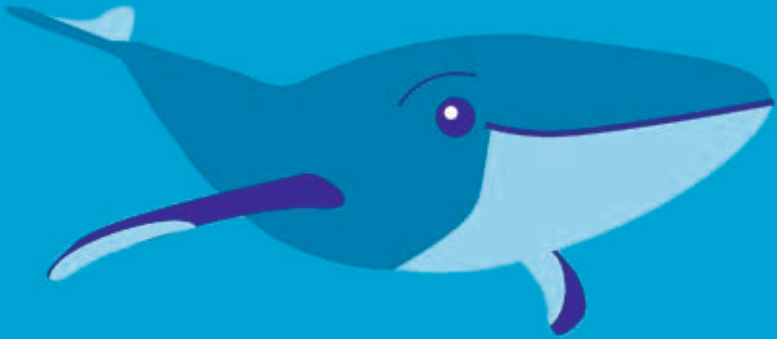
pour les jeunes

L'OFAJ propose aux jeunes une multitude de programmes pour participer à un échange franco-allemand : centres de vacances, cours de langue bi-nationaux, job dans la ville jumelée, chantiers et Volontariat Franco-Allemand pour n'en citer que quelques-uns.

Vous trouverez de plus amples informations sur Internet à l'adresse www.ofaj.org et dans les brochures :

- Offres pour enfants et jeunes ;
- Offres pour jeunes adultes.

Vous pouvez commander ces brochures gratuitement auprès de l'OFAJ : www.ofaj.org/demande-documentation



MOBIDICO

Perdu en Allemagne? Le Mobidico en poche, vous aurez toujours le vocabulaire nécessaire avec vous !

L'OFAJ a développé pour les jeunes effectuant un séjour dans le pays voisin une application leur permettant d'avoir sur eux le vocabulaire de tous les jours ainsi que du vocabulaire spécialisé dans les domaines culturels et sportifs et pour certains métiers.

Il suffit de télécharger l'application sur le Google Play ou l'App Store :



Consultez Mobidico en ligne : www.mobidico.ofaj.org

Plus d'infos : www.ofaj.org/mobidico

Office franco-allemand
pour la Jeunesse
Deutsch-Französisches
Jugendwerk

www.ofaj.org

www.dfjw.org



© OFAJ / DFJW, Paris / Berlin, 12.2020



PEFC™ 10-31-1209

ne pas jeter sur la voie publique